

3.00 crédits

30.0 h

Q1

Enseignants	Bufkens Hilde (coordinateur(trice)) ;Demeulenaere Isabelle (coordinateur(trice)) ;
Langue d'enseignement	Neerlandais > Facilités pour suivre le cours en français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Pas de préalables: l'étudiant-e n'a pas ou pratiquement pas de connaissances de la langue-cible. A1-
Thèmes abordés	Cette Unité d'Enseignement est basée sur la présentation des structures de base de la phrase en néerlandais ainsi que le vocabulaire de base (le code) menant à de petites conversations pratiques comme se présenter, parler de soi, demander et comprendre un renseignement. Les thèmes principaux de la vie quotidienne comme les repas, les loisirs, le logement, etc. seront abordés.
Acquis d'apprentissage	<b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b> comprendre une conversation simple sur un sujet familier de la vie quotidienne avec un interlocuteur parlant la langue-cible à condition que ce soit formulé dans un langage clair, concis et facile. <b>&gt; Niveau A1</b>  comprendre les questions d'un formulaire de données personnelles et de le remplir correctement dans la langue-cible. <b>&gt; Niveau A1</b>  demander et de comprendre un renseignement, de se présenter et parler de soi dans des situations liées à la vie quotidienne. <b>&gt; Niveau A1</b>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	- <i>Une évaluation continue</i> tenant compte de la participation au travail hebdomadaire demandé, de la participation active au cours, des diverses petites présentations orales : 30% - Un <i>test écrit durant le quadrimestre</i> portant sur: <ul style="list-style-type: none"><li>• les points de grammaire et le vocabulaire appris au cours des séances de cours</li><li>• les compétences réceptives des étudiants (compréhension à l'audition et à la lecture) : 20 %</li></ul> - Un <i>examen oral</i> en fin de quadrimestre (semaine 14) ou pendant la session où les étudiants reproduiront en petits groupes quelques situations vues au cours : 50 % <b>Attention:</b> Nous appliquons le système " <b>d'absence absorbante</b> ". <b>Toutes les parties de tests sont obligatoires.</b> Si l'étudiant-e est absent-e (sans justificatif officiel) pour l'une des parties de l'évaluation (sauf tests formatifs), ceci impliquera une note « d'absence » pour la totalité de l'évaluation. Un-e étudiant-e n'ayant pas passé une partie de cette évaluation se verra donc interdire l'inscription aux autres parties de l'évaluation. Si l'étudiant-e ne réussit pas l'épreuve de janvier ou remet un certificat médical, il-elle doit obligatoirement repasser l'examen à la session d'août. <b>Attention:La présence au cours (en présentiel et/ou en distanciel) est obligatoire.</b> Si l'enseignante le juge utile, elle pourrait proposer au jury de s'opposer à l'inscription à l'examen du cours pour un-e étudiant-e qui n'aurait pas suivi régulièrement les activités d'apprentissage (RGEE - art. 72) Lors de la <b>session d'août</b> , l'étudiant-e est tenu-e de réaliser un travail et de présenter un examen oral dont les critères seront définis par l'enseignante. Les notes d'évaluation permanente ne seront prises en compte que si cela est à l'avantage de l'étudiant-e.
Méthodes d'enseignement	Le vocabulaire de base ainsi que les structures grammaticales de base seront étudiées par le biais de la plate-forme d'auto-apprentissage Gram&yu ainsi que Wallangues. Toutefois, un support écrit des structures grammaticales de base et de vocabulaire de niveau A1- et A1 sont présentés dans le syllabus d'auto-apprentissage en ligne. L'introduction au vocabulaire de base ainsi que l'apprentissage des structures grammaticales se fera par le biais d'activités de production orale, de tests d'auto-évaluation sur la plate-forme Moodle UCL, mais aussi par l'étude spontanée de l'étudiant à qui il est demandé de se prendre en charge pour ses connaissances lexicales et grammaticales. Les jeux de rôles et activités orales en classe requièrent également un travail de préparation hebdomadaire de l'étudiant à domicile et en ligne.

Contenu	<p>Cette unité d'enseignement consiste à apprendre les bases du néerlandais (grammaire - vocabulaire, prononciation) par la communication orale, à stimuler et à exercer la pratique de la communication orale à travers diverses activités telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Courtes présentations d'étudiants : se présenter, parler de soi, parler de la famille, de ses goûts, ses loisirs, ses objectifs, ses études mais aussi des jeux de rôles simples et pratiques tels que demander son chemin, un renseignement, pouvoir remplir un formulaire, etc.</li> <li>• Discussions dirigées ou libres sur base de courtes séquences vidéos</li> <li>• Préparation par les étudiants d'une sortie culturelle en Flandre (visite d'une ville ou d'une exposition).</li> </ul> <p><b>Toutefois, si la situation sanitaire ne permet pas l'excursion, celle-ci sera remplacée par des projections Powerpoint portant sur les différentes régions flamandes et leurs trésors architecturaux, naturels et artistiques.</b></p>
Ressources en ligne	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gram&amp;yu</li> <li>• Flash (Wallangues)</li> </ul>
Autres infos	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Encadrement: unité d'enseignement en groupe de 15 à 20 étudiants</li> <li>• L'enseignant est disponible pendant ses heures de réception et peut-être contacté par courriel</li> <li>• Charge de travail:             <ul style="list-style-type: none"> <li>- heures présentielles 30h</li> <li>- 30 h de travail autonome (dont e-learning)</li> </ul> </li> <li>• ne pas avoir de néerlandais au programme annuel</li> <li>• obtenir l'accord du / de la coordinateur/coordinatrice pour inscrire cette unité d'enseignement au programme annuel (c.-à-d. s'assurer qu'il reste des places dans les groupes),</li> <li>• obtenir ensuite l'accord du jury restreint en faculté pour inscrire cette unité d'enseignement au programme annuel (il n'y a pas de possibilités d'inscription en tant qu'élève libre).</li> </ul>
Faculté ou entité en charge:	ILV